

Manifestation du monument aux morts de la Pyramide des Fusillés de Quérénaing

La petite commune de Quérénaing, près de Valenciennes, honora hier, en leur élevant un monument, ses enfants morts pendant la grande bataille de 1914-1918. Elle a profité de cette belle manifestation commémorative pour inaugurer la pyramide qui a été construite en l'honneur des 21 habitants de la commune, qui furent fusillés le 28 août 1914.

Cette journée avait été organisée par la municipalité de Quérénaing et fut présidée par M. Hudieu, Préfet du Nord. De nombreux personnes émouvantes avaient tenu pour leur présentation, l'éclat de cette manifestation à souhait.

Après une réception à la Mairie de Quérénaing, les personnalités officielles parmi lesquelles on remarqua : MM. Hudieu, Préfet du Nord ; Lachaze, sous-préfet de Valenciennes ; François Lefebvre, Ernest Couteaux, Charles Caffier, député ; de nombreux conseillers généraux et d'arrondissement, ainsi que les membres des commissions municipales, se formèrent en cortège et se dirigeant au monument des fusillés où M. Leduc adjoint au maire de Quérénaing rappela les souffrances endurées par ces courageux citoyens.

M. Hudieu, Préfet du Nord, au nom du gouvernement, remit en évidence à titre posthume, aux familles des 21 braves la croix de la Légion d'honneur.

Aussitôt cette pleine cérémonie terminée, les officiels et les habitants se dirigèrent vers le monument qui a été élevé à la mémoire des enfants de Quérénaing morts pour la Patrie. Des discours y furent prononcés par MM. Caffier-Caffier, François Lefebvre, député et M. Hudieu, Préfet du Nord. Après une minute de recueillement, la foule se retira lentement, ému de cette manifestation.

Une grande manifestation catholique à Lille

AU COURS DU MEETING QUI S'EST TENU HIER A LAMBERSART, LES CATHOLIQUES NE RECLAMENT PAS LES RELIGIEUX LA LIBERTE DE S'ASSOCIER ET D'ENSEIGNER

Une foule énorme amassée par trains spéciaux et camions, dans les points de départ, participa hier, au meeting organisé par la Fédération Nationale catholique, section du diocèse de Lille, sur le terrain de l'Iris Club Lillois à Lambersart.

Le meeting était présidé par Mgr Janssone, évêque auxiliaire de Lille, entouré de MM. Groussau et Couteau, députés du Nord, Scabert, Guibaut, Faure, Degroot, conseillers généraux, de M. Cateauz, président diocésain de la F.N.C., et de nombreuses personnalités catholiques de la région.

Successivement prirent la parole 5 organisations, MM. Cateauz, Xavier Vallat, ancien député, le R. P. de la Brière, le général de Castelnau, et Mgr Janssone.

M. CATEAUZ précisa les buts de la F.N.C. qui portent sur deux questions, la liberté d'association des religieux, et la liberté d'enseignement.

M. VILLAT, se prononça en faveur de la liberté d'enseignement et de la répartition proportionnelle scolaire.

Le R. P. de la Brière après s'être élevé contre la politique, qu'il qualifia de néfaste, du Cartel des Gauches, se prononça pour l'union des catholiques, seule susceptible d'assurer la défense des revendications religieuses. Il s'avança ensuite contre l'intangibilité des lois laïques, demanda l'abolition des textes législatifs qui restreignent le droit d'association des religieux, et se prononça en faveur de textes nouveaux qui reconnaîtraient à toute association le droit d'enseigner, le droit de recevoir une loi et de gérer.

Quant au général de CASTELNAU, il adressa un vibrant appel à l'Union des Catholiques, dans la lutte meée pour l'aboutissement de leurs revendications.

Après un allocution de Mgr Janssone, un arrêté du jour fut adopté disant entre autres :

« Les catholiques reconnaissent la nécessité primordiale, de poursuivre la lutte sans merci contre le laïcisme officiel, familial, et scolaire, ou ils voient la source fatale du communisme révolutionnaire.

Ils prennent l'engagement de travailler de toutes leurs forces à faire triompher dans la vie sociale les principes catholiques source unique de justice, de charité et de paix.

Ils demandent à leurs représentants au Parlement de faire reconnaître les droits de la conscience chrétienne. En particulier, ils se déclarent résolus à ce donner leur confiance qu'à des hommes qui promettent de rendre aux religieux la liberté d'associer et d'enseigner.

Il suit du meeting, un cortège imposant qui défila dans les rues de Lille, se rendant à l'église Saint-Maurice, où eut lieu la dislocation.

Durant le meeting, par suite de la chaleur, plusieurs manifestants tombèrent malades et furent être emportés.

A parti cela, on n'enregistra aucun autre incident.

A BÉTHUNE

À Béthune, un meeting auquel assistaient de nombreux catholiques a également été tenu. Après avoir exposé leurs revendications les catholiques se sont formés en cortège et se sont rendus à l'église Saint-Vaast, où ils ont eu la bénédiction.

Il n'y eut aucun incident.

COUR D'APPEL DE DOUAI

LA TRAITE DES BLANCHES A DUNKERQUE

Inculpés dans une affaire de traite des blanches à Dunkerque, Pedro Escudero et Henri Chauvin, deux individus peu recommandables avaient été condamnés chacun à deux ans de prison par le tribunal de Dunkerque.

En appel, la Cour a confirmé le jugement de première instance.

Escudero qui depuis est accusé d'un complot à Paris, sera transféré au Parquet de la Seine. C'est un individu extrêmement dangereux et il fait, à la prison, l'objet d'une surveillance spéciale.

FEUILLETON DU 11 JUILLET 1927. — N° 64

le CALVAIRE d'une AMOUREUSE
Grand roman d'Aventures et d'amour par Guy de Ternamont

— Elle est comme moi victime de horreurs abominables, répétait Fabrice, et doit rester en dehors de toute cette histoire ! Que faire contre la volonté inébranlable d'un homme qui s'acharne au sacrifice ?

Paul Bordelet avait quitté la prison, désoeillé ne comptant plus que sur un hasard invraisemblable pour tirer d'affaire le malheureux que tout semblait accuser.

Quand il se vit seul dans sa cellule, Fabrice se laissa tomber sur son tabouret et, la tête cachée dans ses mains, se mit à sangloter.

Il se sentait bien perdu, puisque la seule moyen qu'il avait d'échapper au réseau terrible qui resserrait ses mailles autour de lui c'était d'accuser Luce !

Pendant que celui qu'elle avait entraîné dans le savoir d'un drame aussi lamentable se sacrifiait pour ne pas la compromettre, le comte Hanka, de plus en plus patiente, cherchait un moyen d'échapper à la vigilance maternelle et de courir à la petite maison de Montmartre où elle se seignait guère des deuils et des ruines que, d'un simple geste, elle avait accompagnée.

On c'était comme un fait expré.

ROUBAIX

Bureau : 45, rue de la Gare — Tél. 8-51

Dépt. : 1^{re} vente : 78, Grande-Rue

LES DÉSÉPRES

Hier, vers midi trente, M. Leduc Robert, 38 ans, s'est donné la mort d'un coup de revolver au cœur. Il vivait dans une chambre chez ses parents rue de l'Epouse 145. Les constatations médicales ont été faites par M. le docteur Desrueux. Il faut rechercher les causes de cet accident dans des chagrins de famille.

M. Flament, commissaire de police du 2^e arrondissement a ouvert une enquête.

A 14 h. 30, M. Bayard, 65 ans, teinturier demeurant rue de l'Avocat, n^o 4, a été trouvé pendu dans la cage de son escalier.

M. le docteur Desrueux a constaté le décès. Il doit attribuer cet acte de désespoir à une crise de nerasthénie.

UN CYCLISTE RENVERSE PAR UNE AUTO

Hier, au cours de l'après-midi, à l'angle des rues de Lanoo et Sainte-Thérèse, l'auto de M. Daguet Joseph, négociant rue des Fabricants, 235, a renversé M. Gurent Jules, rue Decréme, 235. Le vélo a été endommagé.

LES VIOLENTS

Mme Debruycker, née Cartigny Marie, 39 ans, ménagère, demeurant rue du Coq Français 21, a déposé une plainte contre le nommé Vangoethem Jean-Baptiste, rue du Coq-Français, 5.

Elle l'accuse, alors qu'ils se trouvaient tous deux, vers 21 heures, à l'estaminet « Au Paname », 75, rue des Longues-Haies, de lui avoir porté des coups.

Comme Vangoethem était en état d'ivresse, il fut conduit par la police à la chambre de sûreté. Une enquête est ouverte.

REMISE DE MEDAILLES AUX POILUS D'ORIENT

L'Association des Poilus d'Orient se réunissait hier, dimanche, dans la salle du Comité, pour la remise de médailles commémoratives, à 102 de ses membres.

D'après cette Association venait déposer une gerbe de fleurs au Monument aux Morts de la Guerre.

Le Deveaux, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais des Armées d'Orient, présida cette cérémonie, entouré de MM. Lemire, président de la section roubaïenne ; François, de l'Union des Mutualis et Réformés ; Bouilliez, président de l'Association Tourquennoise ; Dubrunfaut, président des Anciens Combattants Républicains ; commandant Delaide, président de la Mutualie des Anciens Combattants.

La fanfare Delaïte présida son concours à cette cérémonie, de même que la Chorale des Mutiles et Réformés.

M. Lemire se félicita de voir se perpétuer les liens de fraternité qui avaient été établis au cours de la guerre.

M. Deveaux salua la section roubaïenne au nom de la Fédération du Nord. Il ironisa sur les souffrances endurées par les troupes en Orient et proclama qu'elles avaient bien mérité de la Patrie.

Le remise fut ensuite faite des 102 médailles commémoratives.

LA TOMBOLA D'UN COMITÉ ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA GOUTTE DE LAIT

Le tirage de la tombola trimestrielle des contributions de nourrissons du Comité et le tirage des primes offertes par le Comité de la Journée des Mères a eu lieu samedi après-midi.

Le vainqueur, le R. P. de la Brière, député, reçu par le cardinal, et M. Monet, député, fut déclaré gagnant.

Un grand peintre roubaïen J. Weerts, a fixé de son pinceau délicat, le scène, au cours de laquelle, « le 1^{er} novembre, l'an 1469, Pierre, Seigneur de Roubaix fit proclamer cette charte aux bourgeois assemblés.

Un industriel naissant, qui allait permettre à un milieu qui rien n'avait designé spécialement, une vraiment étrange fortune.

LES CAUSES DE PROSPÉRITÉ

Cependant, si un lieu et de généreuses mises ne furent pas les complices de la prospérité de la cité, deux éléments y contribuèrent : l'art du tisserand, la prodigieuse fécondité de la race flamande.

Une main-d'œuvre abondante, dans un milieu aux familles nombreuses et vaillantes, devait permettre à l'industrie un recrutement de travailleurs préparés, par l'ambiance même, à une utile collaboration.

C'est à nous, nous pensons, tout le secret de l'extraordinaire fortune d'une région qui les unions ne sont pas stériles.

Roubaix fut vraiment fondée, quand pour régulariser une fabrication clandestine de draperies, le haut et puissant Seigneur, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, Comte de Flandre octroya aux drapiers de Roubaix, franchises à faire licitement draper et draps de toutes sortes.

Le grand peintre roubaïen J. Weerts, a fixé de son pinceau délicat, le scène, au cours de laquelle, « le 1^{er} novembre, l'an 1469, Pierre, Seigneur de Roubaix fit proclamer cette charte aux bourgeois assemblés.

Un industriel naissant, qui allait permettre à un milieu qui rien n'avait designé spécialement, une vraiment étrange fortune.

LA CHAMBRE DES DRAPIERS A ROUBAIX

continuaient en le prolongeant dans la perfection. Evidemment on ne perdait pas son temps.

Il reste, comme souvenir, qu'une rue et une place du nom, aussi une superbe et vivante poésie où notre collaborateur Napoléon Lefebvre, l'invente s'il n'a jamais existé.

Il reste, même s'il a capricieusement dévoré la ville, de l'actuelle rue du Château l'ancien nom d'un pont, et celui d'un étang, il ne saurait prétendre avec certitude qu'il n'a pas songé avant 1918, à y donner un enseignement autre que l'enseignement primaire !

Cependant une classe aisée, laboureuse et travailleuse, a progressé, grâce à des mines de charbon de la ville, et à l'exploitation de la croûte de la laine.

Roubaix ne doit pas davantage sa splendeur à l'exploitation de la croûte de la laine, mais à l'exploitation de charbon de la ville.

Les besoins nouveaux étaient nombreux pour visiter les diverses attractions installées au rond-point du Capreau.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.

Le succès fut immédiat, mais il fut de courte durée.